

Objectif :

L'objectif de cette rencontre conviviale est de présenter le site internet SIGES Bretagne et ses nouveautés mais surtout d'échanger et écouter les besoins de connaissance et de diffusion de données sur les eaux souterraines en Bretagne.

Déroulement :

Un premier tour de table a permis d'identifier le degré de connaissance des participants et les données ou fonctionnalités qu'ils recherchent en priorité sur le SIGES Bretagne : 5 participants consultent fréquemment le SIGES Bretagne (fiche Ma Commune, Espace cartographique en complément des sites InfoTerre et ADES, ...) et soulignent la richesse du site.

Ensuite, une présentation générale du SIGES Bretagne (historique, organisation du site, travaux menés), des nouveautés du site et des améliorations à venir a été réalisée par le BRGM (voir diaporama joint au compte-rendu).

Enfin, les participants ont été invités à proposer, sur des post-it de couleur, des axes d'amélioration du SIGES en travaillant sur les questions suivantes :

- 1- Les points positifs
- 2- Les pistes d'amélioration
- 3- Les manques
 - a. Quelles thématiques mériteraient d'être plus développées ?
 - b. Sous quel format (article, animations, vidéos) ?
 - c. Quels outils ajouter ?

Un partage et une synthèse des propositions ont ensuite été réalisés avec tous les participants.

Questions posées :

- *Les limites des périmètres de protection des captages souterrains sont-elles disponibles dans l'Espace cartographique du SIGES ?*

→ à l'heure actuelle, en raison du plan Vigipirate, les périmètres de protection ne sont pas directement disponibles sur le SIGES Bretagne.

- *Comment être informé des mises à jour régulières ?*

→ abonnement au flux RSS + consultation de la rubrique Actualités.

- *Possibilité d'avoir une fiche de type « Ma Commune » à l'échelle intercommunale ?*

→ le périmètres des EPCI est en pleine évolution, il est donc difficile de mettre à disposition des synthèses à cette échelle sur le SIGES Bretagne. Cependant, dans la fiche « Ma Commune », il est possible d'accéder aux fiches des communes voisines par un simple clic sur le nom de la commune dans l'onglet « Territoire communal ». Il avait été proposé lors de la phase 2 du SIGES Bretagne de réaliser une fiche de type « Mon SAGE » mais les animateurs de SAGE consultés n'avaient pas manifesté d'intérêt particulier pour ce type de rendu.

- Peut-on déposer des données sur le site SIGES Bretagne pour qu'elles soient mises en ligne et accessibles à tous (cartes piézométriques, données d'essais de pompage, ...) ?

→ à l'heure actuelle, cette fonctionnalité n'existe pas sur le SIGES Bretagne mais la proposition est intéressante.

Retours des participants lors de l'atelier :

Les réflexions menées au cours de l'atelier ont été nombreuses et très intéressantes. Les idées issues de ce temps d'échange seront prises en compte dans l'évolution du SIGES Bretagne.

1. Les points positifs du SIGES Bretagne

- Richesse de l'information disponible
- Fiche « Ma Commune »
- Espace cartographique : toutes les informations sont disponibles sur un seul site (inutile d'aller consulter InfoTerre et ADES)
- Lettre d'information sur les eaux souterraines
- Bancarisation des paramètres hydrodynamiques
- Digitalisation des périmètres de protection

2. Les pistes d'amélioration

• Communication

- Communiquer davantage auprès du monde agricole en évoquant le site SIGES Bretagne dans les newsletters des SAGE et en listant les informations disponibles utiles aux agriculteurs
- Avoir des relais territoriaux pour aider à la diffusion de l'information à une échelle locale
- Envisager d'autres cibles pour la navigation (puces de couleur) : agriculteurs, EPCI, universitaires

• Connaissance

- Actualisation des cartes départementales des recherches d'eau souterraine pour l'eau potable (plusieurs campagnes récentes de recherches d'eau, notamment dans le Finistère et le Morbihan)
- Mettre à jour les données disponibles

• Outils

- Fiche « Ma commune » à décliner à une échelle supra-communale (EPCI, producteurs d'eau, ...) ou réaliser un tutoriel pour les EPCI qui recherchent des informations à l'échelle de l'intercommunalité
- Possibilité de déposer des données sur le site. Exemple : les bureaux d'études pourraient renseigner directement sur le SIGES les paramètres hydrodynamiques obtenus dans le cadre d'une étude

3. Les manques

• Diffusion de l'information

- Disponibilité des cartes des périmètres de protection : envisager un accès aux cartes pdf, aux couches SIG (téléchargement) et une visualisation dans l'espace cartographique en accès restreint
- Absence de retour d'expérience sur la **géothermie**

<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation des chroniques piézométriques pour faire de la prévision - Délimitation et état d'avancement des Aires d'Alimentation de Captages <ul style="list-style-type: none"> • <i>Connaissance</i> <ul style="list-style-type: none"> - Informations sur les volumes prélevés à usage agricole (élevage notamment) - Connaissance des prélèvements d'eau et de la pression de prélèvement par sous bassin versant - Connaissance sur les relations eau souterraine/eau de surface - Temps de réponse des eaux souterraines en fonction de la pluviométrie • <i>Représentation des différents utilisateurs</i> <ul style="list-style-type: none"> - Manque de bureaux d'études au comité de suivi du SIGES Bretagne
<p>Le BRGM remercie l'ensemble des participants pour les échanges constructifs.</p>

Action	Responsable	Délai
Rédaction et diffusion du compte rendu de la rencontre	BRGM	Août 2019